

Réunion du Conseil Municipal **du 12 octobre 2018**

L'an deux mille dix-huit, le douze octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Nuits-sur-Armançon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Mr Jean-Louis GONON**, Maire.

Date de convocation : 8 octobre 2018.

Présents : Mmes Josiane DESGROISILLES, Céline FIÉVET, Claude IMBERT ; Mrs Jean-Louis GONON, Xavier LAVINA, Matthias MANGANELLI, Jean-Marie SEGADO, Cyrille TOULOUSE.

Absents excusés : Mme Emmanuelle MAGNIEN (a donné pouvoir à Josiane DESGROISILLES) ; Mrs Jean-Louis BERNARD, Arnaud LEGRAND.

Secrétaire de séance : Mr Jean-Marie SEGADO.

Lecture du compte-rendu de la réunion du 14 septembre 2018. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le premier point à l'ordre du jour ne sera pas abordé car la personne s'est désistée pour la location du logement, et qu'il souhaite ajouter à l'ordre du jour :

- **Travaux à la station d'épuration.**

Le Conseil Municipal n'y voit pas d'objection.

ORDRE DU JOUR :

- **Demande de location du logement situé au 71 rue du Maréchal Leclerc**
- **Tarifs des affouages**
- **Questions diverses**

I - Tarifs des affouages

Délibération n° 53-2018

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de déterminer le prix des affouages pour l'hiver 2018-2019.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **DECIDE de maintenir le tarif au stère, à savoir :**
 - **De 1 à 40 stères = 1.50 € le stère**
 - **Au-delà de 40 stères = 3 € le stère**
- **DEMANDE un acompte de 35 € à l'attribution des coupes de bois,**
- **DIT que le cubage sera réalisé dans le bois en présence des responsables de la commission bois et de l'affouagiste.**

II - Travaux à la station d'épuration

Délibération n° 54-2018

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le bac de dé-sablage et dégraissage de la station d'épuration s'est désolidarisé du bassin d'aération et qu'il a fallu intervenir rapidement.

Monsieur le Maire présente des devis de l'entreprise NUIITS CONSTRUCTION concernant :

- La reprise des fissures du bac, pose d'une trame et d'un produit d'étanchéité pour un coût HT de 550.00 €,
- La réalisation de trois jambes de force pour un montant HT de 2 049.00 €.

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **ACCEPTÉ** les devis de l'entreprise NUIITS CONSTRUCTION,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à les signer.

III- Divers

1/ **Garage rue de la Liberté** : Ouverture du garage Liberté, le 1^{er} octobre 2018.

2/ **Anciennement LUCAS**: ouverture prochainement d'un dépôt Vente « Chez Sev » avec la réouverture de la station de carburant.

3/ **Projet d'ouverture d'une pharmacie à Ravières** : Compte rendu de l'entretien entre Monsieur le Maire et l'éventuel pharmacien, accompagné de Madame CHALMEAU de Ravières. Discussion autour de l'opportunité d'une réouverture d'une pharmacie à Ravières. Le Conseil Municipal a décidé de ne pas se positionner.

4/ **Centre de Formation en Cuisine - 2 rue de la Gare** : Inauguration et ouverture prévues le 9 novembre 2018.

DELIBERATIONS PRISES

53-2018 : Tarifs des affouages

54-2018 : Travaux à la station d'épuration

Séance levée à 22 h 30.

GONON Jean-Louis		IMBERT Claude	
BERNARD Jean-Louis	Absent	LEGRAND Arnaud	Absent
DESGROISILLES Josiane		MANGANELLI Matthias	
FIÉVET Céline		TOULOUSE Cyrille	
LAVINA Xavier		SEGADO Jean-Marie	
MAGNIEN Emmanuelle	Absente		